



## Situation économique et sanitaire avec la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 19 novembre 2021 (n°88)

### Madagascar

tribune.com  
MADAGASCAR

15 novembre 2021



### Covid-19 : plus de 2 600 000 vaccins attendus à Madagascar d'ici la fin d'année

2 622 400 doses de vaccins contre la Covid-19 sont attendues à Madagascar à travers les différents mécanismes d'aides dans le cadre de la lutte contre l'épidémie. Un premier lot de 302 400 vaccins Janssen, venant du mécanisme AVAT, African Vaccine Acquisition Trust, un dispositif basé sur l'achat groupé de vaccins par l'Union africaine et qui a bénéficié de l'appui de la Banque mondiale a été réceptionné hier à l'aéroport international d'Ivato. Il complète le Covax fondé sur le don de vaccins.

Ce lot de vaccins Johnson&Johnson, à dose unique, permettra de vacciner au moins 287 280 personnes âgées de 18 ans et plus dans le pays. Cette acquisition fait suite au projet d'appui à l'acquisition de vaccins contre le Covid-19 et au renforcement du système de santé à hauteur de 100 millions de dollars, approuvé en juin 2021.

« Ce projet permettra, selon la Banque mondiale, de vacciner complètement environ 5,6 millions de personnes et contribuera également au déploiement des vaccins Covid-19 auprès de 40 % de la population, en complément du soutien apporté par le Covax et d'autres partenaires ». Ce financement renforcera par ailleurs les services de vaccination grâce à des investissements clés dans le système de santé qui sont essentiels pour assurer une distribution efficace des vaccins anti-covid.

Depuis le 8 mai 2021, Madagascar a bénéficié de six lots de vaccins à savoir, Covishield, AstraZeneca, Janssen et Sinopharm. En matière de stock, le pays dispose encore de 1 056 578 doses dont 288 600 doses de Janssen et 767 978 doses de Sinopharm. A ce jour, 363 098 personnes sont complètement vaccinées, soit 34,68% de la cible de 2021.

L'objectif du plan de déploiement et de vaccination contre la Covid-19 (PNDV) est de vacciner 14 209 024 personnes âgées de 18 ans et plus, soit 50,50% de la population totale, dont 1 000 000 en 2021.



18 novembre 2021

Le journal des  
**Archipels**  
ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT DANS L'OCEAN INDIEN

Questionnée à propos du phénomène de kéré\* dans le sud du pays, Baomiavotse Vahinala Raharinirina, ministre de l'Environnement et du Développement durable reconnaît que ce n'est pas un phénomène nouveau. Aggravé par le

**réchauffement climatique, il n'est pas une finalité et des solutions existent comme la mise en place d'une « ceinture verte ».**

« Je vais commencer par l'histoire du kéré. Il a eu lieu pour la première fois dans le grand Sud en 1932. Donc c'est un phénomène qui est centenaire, mais le territoire du Grand Sud, notamment l'Androy et une partie de l'Anosy, font partie de ces territoires frappés de plein fouet par l'injustice climatique.

En matière d'approche pour traiter le Kéré, il faut remarquer que l'Etat Malagasy a complètement changé de paradigme. Nous ne voulons plus parler d'approche humanitaire mais d'approche par la résilience. Comment aider les territoires à être plus résilients face au changement climatique, comment accompagner la population pour qu'elle puisse s'adapter à la nouvelle donne et comment apporter des solutions in situ. Les actions menées visent à ce que les populations ne soient plus obligées de se déplacer, de migrer dans d'autres régions.

En organisant le colloque « PEM Sud », les responsables publics sont venus cerner les besoins et mettre au point les types de projets à développer, que ce soit sur la question de l'adduction d'eau que sur les questions agricole et d'élevage, et aussi concernant la restauration écologique parce que le Sud est devenu très aride et a besoin d'être reverdi. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre grand projet vert de l'Androy, appelé aussi la ceinture verte. Il s'agit de reconstituer les écosystèmes qui manquent à cette région pour retrouver sa vitalité écologique et surtout pour pouvoir accompagner son développement dans les années et les décennies à venir. L'enjeu est énorme est c'est bien la première fois que l'Etat Malagasy va affronter le problème à la base ».

**L'Express**  
DE MADAGASCAR

18 novembre 2021



**L'Agence française de développement fête ses 80 ans. Pour les années à venir, l'amélioration des actions de l'AFD dans le sens du partenariat avec les États cibles est recommandée.**

Améliorer le travail en commun. C'est dans ce sens que s'engageront les démarches de l'Agence française de développement (AFD), dans les années à venir. Une cérémonie célébrant le 80ème anniversaire de l'AFD s'est déroulée à la résidence de France, à Ivandry, dans la soirée d'hier. Parlant au nom du gouvernement malgache, Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du territoire, a suggéré quelques points à améliorer dans les démarches de l'Agence. Il a, notamment, formulé « une recommandation » étatique selon laquelle l'AFD doit plus avoir « un esprit de partenariat, c'est-à-dire, dans un esprit gagnant - gagnant, et non plus rester dans l'idée d'une relation de bailleur - emprunteur ».

Ce changement d'approche allant dans le sens du partenariat a également été martelé par la société civile africaine, durant le sommet Afrique - France qui s'est déroulé Montpellier, en octobre. « Nous sommes tout à fait dans ce processus et nous allons continuer à améliorer le travail en commun. Le seul souhait est de continuer et de l'orienter aux priorités », a déclaré Christophe Bouchard, ambassadeur de France, questionné sur le sujet, hier, et faisant un rapprochement avec l'orientation des démarches et actions de l'AFD.

**Enjeux actuels** - L'AFD est présente dans la Grande île depuis soixante-dix ans. Selon Yves Guicquéro, directeur de l'AFD Madagascar, l'Agence s'est toujours appliquée à établir « des partenariats d'égal à égal pour le développement et qui répond aux besoins du pays. (...) ça veut dire qu'on écoute, quels sont les besoins, quelles sont les contraintes pour co-construire des projets ensemble ».

Sur ces dix dernières années, l'AFD a mobilisé 500 millions d'euros de financement pour Madagascar. Cette année, c'est cinquante millions qui ont été décaissés. Pour l'année prochaine, une enveloppe de 90 millions d'euros est prévue. Dans son allocution en ouverture de la réception d'hier, l'ambassadeur de France a présenté un florilège des projets, surtout d'infrastructures, qui ont été appuyés financièrement par l'Agence à Madagascar. Le dernier en date est la rocade larivo.

Pour sa part, le ministre de l'Aménagement du territoire a toutefois ajouté dans son discours que les soutiens de l'AFD devraient également tenir compte des enjeux actuels. Il a, notamment, mis l'accent sur les changements climatiques et leurs conséquences. « Les enjeux de la COP 26 nous concernent, ici à Madagascar, dans différents domaines. Nous espérons que cet aspect sera pris en considération dans différents domaines, dans tous les ciblage des projets, surtout dans les secteurs d'intervention et bien évidemment, les enveloppes », a glissé le ministre.

# Ile de la Réunion

## Covid-19 : 1 308 nouveaux cas et trois décès en une semaine à La Réunion, la situation continue de se dégrader



16 novembre 2021



La situation sanitaire continue de se dégrader à La Réunion. La préfecture et l'Agence Régionale de Santé annoncent, ce mardi 16 novembre, 1 308 nouveaux cas de coronavirus et trois décès dans l'île du 6 au 12 novembre. Le taux d'incidence atteint désormais les 152,8 cas pour 100 000 habitants. La préfecture de La Réunion et l'Agence Régionale de Santé annoncent, ce mardi 16 novembre, 1 308 nouveaux cas de coronavirus et trois décès dans l'île du 6 au 12 novembre.

Deux des trois patients décédés étaient originaires de La Réunion et avaient plus de 75 ans. Ils présentaient des comorbidités et n'étaient pas vaccinés. Le dernier est, lui, issu d'une évacuation sanitaire et il avait plus de 60 ans. La situation sanitaire continue de se dégrader dans le département. L'application des gestes barrières s'impose plus que jamais en toutes circonstances et en tous lieux, soulignent ainsi les autorités sanitaires.

### Un taux d'incidence de 152,8/100 000 habitants

Depuis maintenant plus de trois semaines, les principaux indicateurs de suivi de l'épidémie sont en forte augmentation. Du 6 au 12 novembre, le nombre de nouveaux cas hebdomadaire a ainsi quasiment doublé, passant de 740 cas à 1 308 cas, avec un nombre de cas moyen journalier de 186 (contre 106 la semaine précédente). Le taux d'incidence s'élève au terme de cette semaine de référence à 152,8/100 000 habitants, au-dessus du seuil d'alerte de 150/100 000 habitants (contre 85,5 la semaine précédente).

### Cette augmentation s'est encore poursuivie ces derniers jours pour atteindre le taux d'incidence de 180/100 000.

Cette hausse du taux d'incidence concerne toutes les tranches d'âge. Le taux de positivité est lui à 3,8%. Le nombre de dépistages réalisés sur la semaine est en nette augmentation, soit 34 412 tests réalisés.

Compte tenu des 54 801 guérisons et des 379 décès depuis le début de la crise sanitaire, 1 993 cas sont encore actifs à ce jour. 57 173 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie.

### Le nombre d'hospitalisations en augmentation

Sur les 7 derniers jours, les admissions quotidiennes en hospitalisation en médecine sont aussi en augmentation. Même si le nombre de patients admis en réanimation reste encore stable sur la période, il faut être extrêmement vigilant, car la situation peut basculer rapidement au vu de la forte augmentation du nombre de cas, indique encore la préfecture.

De plus, **il est constaté un rajeunissement des patients admis en réanimation**, qui sont tous non vaccinés ou incomplètement vaccinés : 74% des personnes ont moins de 65 ans. La reprise épidémique se confirme donc très clairement dans l'île dans un contexte où la couverture vaccinale reste insuffisante et où trop peu de personnes éligibles à la dose de rappel ont effectué leur injection indispensable pour conserver leur immunité vaccinale.

### 7 patients en réanimation

Au 16 novembre 2021, 7 lits de réanimation étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19 sur les 74 lits de soins critiques installés à La Réunion. Les patients hospitalisés actuellement en réanimation ne sont pas vaccinés ou ont un schéma vaccinal incomplet. Sur les personnes admises en réanimation depuis le 1er novembre :

- 75% sont des hommes et 25% des femmes - 37% sont âgées de 15 à 44 ans, 37% sont âgées de 45 à 64 ans, 13% sont âgées de 65 à 74 ans, et 13% ont plus de 75 ans - 88% ont des comorbidités.



17 novembre 2021



## Covid-19 : les Réunionnais invités à limiter leurs déplacements pour les vacances de fin d'année

Ottman Zaïr, le directeur de cabinet du préfet Jacques Billant, appelle les Réunionnais à la prudence alors que la situation sanitaire continue de se dégrader dans l'île. A l'approche des vacances de fin d'année, il invite la population à limiter ses déplacements en particulier vers les pays voisins

Les derniers chiffres transmis par la préfecture et l'Agence régionale de santé illustrent à quel point la situation sanitaire est en train à nouveau de se dégrader à La Réunion. Avec un taux d'incidence qui a pratiquement doublé en l'espace d'une semaine pour atteindre les 152,8 cas de Covid-19 pour 100 000 habitants, les autorités pourraient être amenées à prendre de nouvelles mesures plus restrictives.

Mais jusqu'à présent, rien n'a encore été décidé par la préfecture. Invité du journal télévisé de Pascal Souprayen ce mercredi 17 novembre, Ottman Zaïr, le directeur de cabinet du préfet Jacques Billant, a confirmé que la situation était préoccupante mais que d'autres mesures de réactions "proportionnées" seraient susceptibles d'être prises "avant de parler de reconfinement ou de couvre-feu".

### Un taux d'incidence qui continue de grimper

"Le taux d'incidence progresse de manière très significative", a-t-il souligné sur Réunion La 1ère. "A la date d'hier (mardi 16 novembre, ndlr), nous étions déjà à 194 d'incidence. On se rapproche donc de la barre des 200 cas pour 100 000 habitants, donc c'est très préoccupant".

Mais pour l'instant, a rappelé le directeur de cabinet, le mot d'ordre reste le respect des gestes barrières et le port du masque. "C'est le meilleur moyen de stopper la propagation du virus avec la vaccination", a martelé Ottman Zaïr.

### L'île Maurice toujours classée orange

Dans ce contexte, et alors que la situation se dégrade également chez nos voisins mauriciens, Ottman Zaïr appelle les Réunionnais à la prudence, à l'approche des vacances de fin d'année. "Comme on peut le constater en métropole comme dans les pays de la zone Océan indien, la situation se dégrade. Donc il convient peut-être de limiter ses déplacements et de veiller à respecter les mesures barrières à La Réunion pour que la situation soit sous contrôle et qu'on passe tous de bonnes vacances", a déclaré le directeur de cabinet.

L'île Maurice, destination de vacances "historique" des Réunionnais, est jusqu'à présent classée en orange par les autorités françaises. "En cas de classement en zone rouge, d'autres mesures supplémentaires seront mises en place pour veiller à limiter strictement les déplacements depuis l'île Maurice vers La Réunion", rajoute le directeur de cabinet du préfet. Des déplacements limités, voire stoppés net, si l'épidémie flambe à nouveau...

### Des déplacements sous conditions

Aujourd'hui, pour pouvoir y voyager il faut être vacciné ou disposer d'un motif impérieux, en plus de la réalisation d'un test PCR dans les 72 heures avant l'embarquement. Des conditions également valables pour les autres destinations de la zone.

Les passagers en provenance de la zone sont, eux, systématiquement contrôlés à leur arrivée à La Réunion. Une mesure qui a été mise en place lors des dernières vacances scolaires et qui pourrait donc encore être renforcée dans les prochaines semaines.

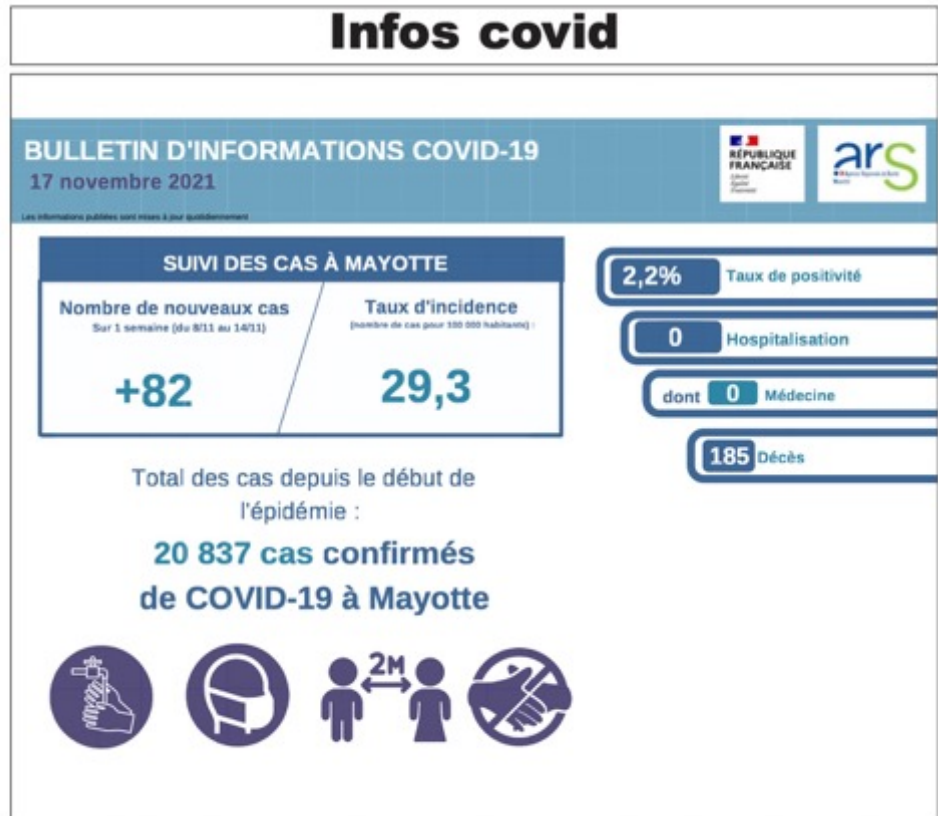
# Ile de Mayotte



Jeudi 18 novembre 2021  
N° 3766 page 10

Au cours de la semaine du 08 au 14 novembre, 82 cas de COVID-19 confirmés ont été identifiés parmi les patients domiciliés à Mayotte, soit un taux d'incidence de 29,3 cas pour 100 000 habitants (vs 44,4 cas pour 100 000 habitants, la semaine glissante du 01/11 au 07/11). Le taux de positivité est égale à 2,2% (vs 3,7% la semaine glissante précédente).

Bien que les indicateurs montrent une relative stabilisation, l'épidémie de Covid-19 reste active sur le territoire. La situation est susceptible d'évoluer rapidement. Le niveau de vigilance individuel et collectif doit donc être maintenu : respect des gestes barrières, limitation des contacts sociaux et respect des protocoles sanitaires.



17 novembre 2021



## NOSY-BE - Une initiative qui devrait plaire aux autorités françaises : les élus de Nosy-Bé ont créé un comité de lutte contre l'émigration clandestine

Ce comité rassemble la préfecture de police de Nosy-Be, les autorités de la région de Diana basées à Diego, les services municipaux de Nosy-Be. Tous s'engagent à coordonner leurs efforts pour lutter contre l'émigration clandestine, c'est-à-dire le fait de quitter clandestinement le territoire pour se rendre à Mayotte, puisqu'il n'y a que cette destination qui intéresse les candidats au transport clandestin.

Ces voyageurs ne sont pas nécessairement résidents de Nosy-Be, mais ils passent souvent par cette île pour rejoindre Mayotte en bateau. Cette initiative intervient quelques jours après le sauvetage d'une barque qui a dérivé 10 jours en mer et dont au moins trois occupants sont décédés.

Le comité s'est rendu au chevet des rescapés encore hospitalisés. Une enquête se poursuit à leur rencontre puisque les tribunaux malgaches ne punissent pas seulement les passeurs mais aussi les passagers.

Pour la première fois de son histoire, la Chambre des métiers et de l'Artisanat a une femme à sa tête. Radhia Oumari a été élue présidente de la CMA la semaine dernière. Une élection surprise puisque Omar Djoundiy ancien président de la CMA avant Raïs Soumaila était candidat. Mais les « grands électeurs » de la CMA lui ont préféré une femme. Secrétaire au sein de la CMA, Radhia Oumari connaît donc parfaitement la boutique. Elle a été soutenue pour être

### En bref...en bref...

#### Escale discrète de Michel Barnier à Mayotte

Le 11 novembre alors que tout le monde était à célébrer l'Armistice, à bord du vol Air Austral en provenance de Paris se trouvait le commissaire euro-



péen en charge des négociations du Brexit. Michel Barnier a été accueilli à l'aéroport par les deux députés de Mayotte Ramlati Ai et Mansour Kamardine. Le temps d'échanger quelques mots durant l'escale avant que Michel Barnier ne remonte dans l'avion direction la Réunion.

## Chambre des Métiers

# Radhia Oumari 1ère femme présidente de la CMA

élue, par Madi Baco et Mansour Kamardine ( pas le député) ces deux derniers ne pouvant se porter candidats, de même que Soulaïmana Bamana qui avait annoncé sa candidature et qui s'est désisté au dernier moment.

La chambre des métiers présidée par une femme une originalité qui permettra sans doute de faire évoluer les choses avec un regard féminin dans cette Chambre plutôt masculine.

Alors que pour les élections de la CCI c'est la foire d'empoigne, entre les trois listes, en vue de la future présidence. Comme d'habitude, coups bas, trahisons et autres tractations plus ou moins sincères font les gorges chaudes. Pourtant il va falloir attendre encore quelques jours l'AG électorale qui risque d'être animée.

En tous cas, la CMA a terminé la mise en place de son institution et va pouvoir démarrer sous une présidence féminine.

D.H.

### Composition du bureau

Présidente : Radhia Oumari,  
Agir pour les artisans (Darkaoui Madi)  
Alimentation - pizzeria  
M'tsangamouji

1er Vice Président : Mohamed



Le président sortant et la nouvelle présidente

Mze  
Agir pour les artisans (Darkaoui Madi)  
Fabrication - menuisier  
Tsongoni

Secrétaire : Marlène Fraytag  
Avenir des artisans de Mayotte (Mansour Kamardine)  
Fabrication - artisan d'art  
Tsongoni

Secrétaire adjoint : Abdillah Nassoro

Ji Moja (Madi Baco)  
Bâtiment  
Mamoudzou  
Trésorier : Saïndou Aboutoïhi  
Avenir des artisans de Mayotte (Mansour Kamardine)  
Alimentation - boulangerie  
Bandraboua

Trésorière Adjointe : Hafissoiti Allaoui  
Avenir des artisans de Mayotte (Mansour Kamardine)  
Services - Taxi



# Ile Maurice

## Disparition fort inquiétante de "l'experte" réunionnaise, Dr Catherine Gaud



11 novembre 2021



**Tout comme le Premier ministre toujours en vadrouille en Angleterre, avec madame son épouse, la conseillère du National Communication Committee ne donne plus signe de vie.**

Depuis que les dirigeants de la Government Medical and Dental Officers Association ont fait servir une mise en demeure à la doctresse estimant que n'étant pas enregistrée comme médecin auprès du Medical Council à Maurice et n'étant que conseillère au bureau du Premier ministre et au ministère de la Santé, cela ne lui donne pas le droit de critiquer le personnel hospitalier à Maurice. Encore moins de le sanctionner ; le Dr Gaud fait profil bas puisqu'elle n'a jamais fait d'excuses publiques...

En pleine crise sanitaire, cette soi-disant experte en communication était bien incapable d'expliquer l'absence de réanimateurs, de patient zéro, de machines à séquencer les variants, des enveloppes se chiffant en millions de roupies qui se sont évaporées dans les poches de quelques gros zozos bien placés en période de confinement, des patients positifs à la Covid-19 mais qui sont décédés de "facteurs secondaires" à la Covid....

Rappelez-vous, à écouter le Dr Catherine Gaud, une Réunionnaise venue arrondir ses fins de mois de retraitée en faisant des piges pour le gouvernement mauricien, les premiers cas seraient apparus sur des produits surgelés. Le Covid aurait ainsi survécu au froid, au voyage, et qu'il aurait contaminé une famille. Ce qui ne se serait vu nulle part ailleurs au monde !

**Depuis l'apparition du coronavirus à Maurice, le trio Gaud-Joomaye-Jagutpal fait la loi, dirige et contrôle le pays**

Les professionnels de Santé n'ont eu de cesse de tirer l'alarme depuis fin de l'année dernière sur ces conseillers autoproclamés. L'hécatombe des patients dialysés fait toujours l'objet d'une enquête, tandis que les personnes décédées et positives au Covid sont sélectionnées puis étiquetées une fois sur trois "victimes", d'autres passent à la trappe, les communiqués laconiques d'un comité santé censé informer le public ne ressemblent à rien. Sans compter le manque flagrant de dignité pour l'enterrement des morts.

L'entrepreneur Zouberr Joomaye propulsé à la tête de la Vaccination Committee mauricien et en tant que porte-parole du National Communication Committee avait déclaré le 1er avril 2020, en répondant à une question de la presse, avec l'arrogance qui le caractérise, que l'hôpital de Souillac dispose de 12 « ventilators », dont deux qui sont actuellement utilisés. « Une importante commande de matériels est attendue de Chine, en termes de matériel de réanimation, nous sommes prêts à faire face à n'importe quelle situation », avait assuré Zouberr Joomaye.

Où est passé cette importante commande de matériels ? Mettons ceci sur le compte d'un poisson d'avril ! Tout comme les millions de roupies jetés par les fenêtres concernant les appareils de Pack & Blisters.

**Pourquoi avoir besoin de respiratoires artificiels quand on a du panadol ?**

Les personnes contaminées par la Covid-19 mais ne présentant aucun symptôme sont traitées avec du paracétamol en cas de maux de tête. C'est ce qu'avait indiqué le Dr Catherine Gaud le 27 mars 2021. A Maurice, du paracétamol est administré pour les patients asymptomatiques. Les patients qui souffrent de problèmes respiratoires sont traités avec des anticoagulants. Selon le Dr Gaud, « Il y a beaucoup de gens qui ont guéri ».

Improvisations, approximations, dire tout et son contraire, peu importe, le comité santé balance les chiffres et chacun est dans un jeu de rôles. Zouberr Joomaye, le pseudo porte-parole, présent dans des soirées mondaines sans masque et distanciation sociale, et le Dr Gaud, une "experte" en la matière, qui avait tendance à enjoliver la situation, jonglant avec des mots scientifiques tout en minimisant les choses....Il n'y a pas de "variants" à Maurice mais des "souches". L'apparition de la Covid-19 est considérée comme une simple "vaguelette"... Avouez qu'avec de tels talents, il faut vite les retrouver pour la séance d'hypnose quotidienne ou leur coller aux fesses une enquête pour mise en danger de la vie d'autrui.

## Transports en commun : halte aux clusters ambulants



14 novembre 2021



Des passagers adoptant les gestes barrières durant leur trajet en autobus.

C'est indéniable : les lieux clos sont des vecteurs de transmission de la COVID-19. De nouvelles mesures de restriction ont certes été prises en limitant le nombre de personnes autorisées dans les mariages et les lieux de culte ou encore en maintenant les bars et les boîtes de nuit fermés. Quid des transports en commun bondés, surtout aux heures de pointe ?

Un chauffeur d'autobus rappelle que les gestes barrières sont importants pour qu'il puisse travailler en toute sécurité.

Maurice a enregistré 46 décès liés à la COVID-19 en une semaine. Sans compter 45 admissions au New ENT Hospital et 392 patients positifs dans les hôpitaux. Une recrudescence qui s'explique notamment par la présence du variant Delta au sein de la communauté mais aussi par le relâchement constaté au niveau des gestes barrières. Depuis le vendredi 12 novembre, le gouvernement a instauré de nouvelles mesures de restriction afin de mitiger la propagation du virus, dans l'espoir de rompre la chaîne de transmission.

L'une d'elles a été de revoir le nombre de personnes autorisées à des rassemblements, dont les mariages et les lieux de culte. Ou encore d'interdire les pique-niques à la plage. Mais qu'en est-il des transports en commun, considérés par beaucoup comme de véritables clusters ambulants ? D'aucuns estiment qu'il est plus que de temps de songer à des solutions pour les désengorger, surtout aux heures de pointe.

Sans compter le non-respect des gestes barrières, comme la mode des masques sur le menton qui revient en force ou encore l'absence de distanciation physique entre certains passagers. Une situation qui donne parfois l'impression à ceux qui respectent les consignes qu'ils sont dans des nids à virus ambulants.

En route - Le Dimanche/L'Hebdo a emprunté ces transports en commun pour un constat. Masques sur le nez et la bouche, gel hydro-alcoolique en poche, nous sommes fin prêts à embarquer. Pointe de départ : Quatre-Bornes. Direction : Réduit. Nous prenons un autobus de la Compagnie nationale de transport (CNT) desservant la route 153 à destination de St-Pierre.

Assis à l'arrière de l'autobus, nous constatons que la distanciation physique est respectée. Les passagers, le chauffeur et le receveur portent tous des masques. En revanche, aucune trace de désinfectant pour les mains, normalement obligatoire à la porte d'entrée de chaque autobus comme imposé par les autorités.

De La Louise à St-Jean, pas de nouveaux passagers. Les feux passant au vert, le conducteur s'improvise une course sur le circuit de la route en chantier depuis que les travaux du Metro Express ont été entamés dans la ville des fleurs. Nous arrivons à Réduit en moins de 15 minutes. Nous descendons à la gare en face de l'université de Maurice.

Puis nous attendons un autre autobus pour nous rendre à Rose-Hill. Les passagers présents aux arrêts attendent patiemment et tous portent un masque tout en maintenant une distance des uns des autres. Une musique retentit au loin. Elle émane d'un autobus individuel à destination de Rose-Hill. Le receveur descend et hurle inlassablement : « Rose-Hill, la gare Rose-Hill. »

Aucun désinfectant - Nous montons les marches. Aucune trace de désinfectant pour les mains à l'entrée. Nous prenons place dans des sièges en veillant à respecter la distance sociale. Un petit regard à travers la vitre nous permet d'apercevoir deux femmes assises sur des sièges avant d'un autobus. Elles ont leurs masques rabaisés sur le menton et conversent sans gêne.

L'ironie veut que la chanson qui est diffusée à la radio au même moment est « À nos actes manqués » de Jean-Jacques Goldman. Elle ne pouvait pas mieux tomber. Nous poursuivons notre trajet vers Rose-Hill. En chemin, pas grand monde ne monte.



# Union des Comores

Conseil des ministres Compagnie aérienne nationale : « les travaux sont en bonne voie »



18 novembre 2021

Le tourisme, la pêche, la santé et les domaines publics de l'Etat qui appartenaient aux colons, sont entre autres les différents sujets qui ont été abordés au cours de ce conseil.

## Al-watwan

Le premier journal des Comores

Le traditionnel conseil des ministres hebdomadaire a eu lieu hier, mercredi 17 novembre, au palais de Beit-salam, sous la présidence du chef de l'Etat, Azali Assoumani. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour : tourisme, à la pêche, à la santé et surtout la stratégie à mettre en œuvre pour la consolidation des liens fraternels qui unissent les Comores et les pays voisins tels que la Tanzanie, le Mozambique, l'Ethiopie ou encore le Kenya.

Le porte-parole du gouvernement a évoqué la problématique des terrains et des parcelles qui défraient la chronique ces derniers jours. «Pour se déclarer propriétaire d'une parcelle qui se trouve dans la capitale, il faudrait que celle-ci lui soit acquise dans le cadre de la loi avec une certaine transparence. Dans le cas contraire, le bien revient à l'Etat», a-t-il insisté.

Le projet de création d'une compagnie aérienne nationale a été également évoqué. A ce sujet, Houmed M'saidie a avancé que le projet est dans sa phase finale. «Les préparatifs avancent bien et d'ici peu, tout sera achevé et nous allons vous faire part sur ce que l'Etat a décidé au sujet de la création de cette compagnie nationale», a-t-il souligné.

Le porte-parole du gouvernement a bien voulu se prêter au jeu de questions-réponses. Revenant sur l'avancement des travaux du tronçon Mitsudje-Fumbuni, Houmed M'saidie a souligné que le projet ne concerne pas que le gouvernement. «C'est un projet en parfait accord avec la banque africaine de développement (Bad) qui se charge du financement. C'est toute une série de procédures, il va falloir tous se mettre d'accord et ensuite lancer l'appel d'offres et si je ne me trompe pas à ce sujet, si cet appel d'offres n'a pas déjà été lancé, il le sera lancé incessamment afin que ce projet soit vite achevé», a-t-il dit.

**Le cas des Etablissements Grimaldi** -« Dans le cas des Etablissements Grimaldi, nous savons tous la tournure qu'a dû prendre ce débat mais étant donné les différents projets mis en place par l'Etat, celui-ci détient tous les droits d'acquisition», a déclaré Houmed M'saidie. Le porte-parole du gouvernement a fait savoir que quiconque se déclare légataire de ces terrains ou d'autres d'ailleurs, peut bel et bien faire valoir « ses droits » à la justice pour toute réclamation.



**Jacques GRIMALDI**



Il fait des études d'avocat à Aix-en-Provence, avant de s'installer sur l'île de la Grande Comore en 1929, comme commis des services civils<sup>2</sup>.

Il est conseiller de la République, puis sénateur du territoire des Comores de 1947 à 1958<sup>2</sup>. En 1948, il rejoint le Rassemblement des gauches républicaines<sup>2</sup>.

Il acquiert une grande fortune notamment grâce au commerce de la vanille<sup>2</sup>. Il décède sans enfant en 2002, sa succession est contestée<sup>3</sup>, sa femme accusant notamment le pouvoir comorien de l'avoir spoliée.

## Projet de loi des Finances 2022 I Une croissance projetée à 3%, la jeunesse au cœur des priorités



16 novembre 2021

**Al-watwan**  
Le premier journal des Comores

*Dans son exposé des motifs du projet de loi des Finances 2022, le ministre des Finances Kamalidini Souef, a annoncé hier à la commission des Finances de l'Assemblée nationale des prévisions des recettes estimées à plus de 115 milliards de francs dont 54,025 milliards francs de recettes intérieures.*

Le ministre des Finances a étalé l'exposé des motifs du projet de loi des Finances 2022 à la commission des finances de l'Assemblée hier au Palais du peuple. Après la soumission du texte au président de la commission de loi, le ministre a dévoilé à la presse les grandes nouveautés de son projet.

«Dans ce projet de loi, les prévisions des recettes sont établies à hauteur de 115. 970. 496. 890 de francs dont 54 025 381566 de francs de recettes intérieures», a dévoilé l'argentier de l'Etat, soulignant que ce projet a été établi sur la base du plan Comores émergentes (Pce) et du Plan de développement intérimaire (Pdi).

«Le projet de loi de Finances est élaboré à la lumière du Plan Comores émergent à l'horizon 2030, constituant le point de départ de la mise en œuvre du plan de développement intérimaire (Pdi) et de lutte contre le chômage dans un large processus inclusif et participatif. Cette stratégie met en place les instruments d'un choix d'une politique économique pour le long et le moyen terme», a-t-il expliqué.

**Un exposé « complet et satisfaisant »** - Le ministre a détaillé que cette loi aura pour objectif de promouvoir un système de santé aux normes internationales, mais également l'accès équitable à une éducation et un enseignement propices à l'épanouissement du capital humain. «Il promeut en outre les valeurs nationales et la promotion scientifique, prend en considération la jeunesse qui est le fer de lance du développement du pays et renforce l'administration du travail.

Ce projet de loi vise à consolider et développer le processus d'intégration économique du pays, à développer le système de planification de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour un développement harmonieux du pays», a expliqué Souef Kamalidini.

Le ministre en charge du budget a, par la suite, fait savoir que ce projet de loi des finances sera conçu sur les hypothèses de projection des indicateurs macro-budgétaires d'une croissance économique projetée à 3%, mais aussi sur «une maîtrise de l'inflation autour de 1,2 %, une pression fiscale aux alentours de 10 %, un ratio masse salariale sur recettes fiscales de 60 %, et un ratio de dépenses d'investissements sur recettes intérieures à 15%».

De son côté, le président de la commission des Finances, Zoubeiri Mohamed Ahamed, s'est réjoui de l'exposé du ministre des Finances qui a été, selon lui, « complet et satisfaisant ». Le député Zoubeiri estime que la loi des finances 2022 prend en compte des éléments importants du développement socio-économique du pays. « Ce projet de loi met en avant la valeur de la jeunesse. Elle donne la force à cette catégorie très active de la société », a-t-il mentionné. Le député Zoubeiri Mohamed Ahamed s'est dit surtout satisfait de voir que le projet de loi des Finance 2022 a pris en compte sa loi portant sur « un jeune, un emploi » en Union des Comores.

Il a aussi parlé de la question des fonds de fonctionnement de l'administration publique. «Il ne s'agit pas de payer les fonctionnaires seulement, il faut les doter des moyens de fonctionnement pour pouvoir atteindre les résultats escomptés», a déclaré le député Zoubeiri Mohamed Ahamed.

# Seychelles

**Les autorités sanitaires des Seychelles demandent au public de se protéger contre le COVID-19**



17 novembre 2021



*Dr. Gedeon encourage les personnes qui ont reçu deux doses d'un vaccin COVID à prendre une troisième dose du vaccin Sinopharm ou Pfizer.*

Le public doit être plus responsable de ses actes et respecter les mesures en place pour arrêter la résurgence des cas de **COVID-19** observée au cours des deux dernières semaines, a déclaré mercredi un haut responsable de la santé. Les autorités de santé publique n'ont annoncé aucun nouveau changement dans les mesures de santé en place dans la nation insulaire.

Le commissaire à la santé publique, Jude Gedeon, a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il y avait eu **une augmentation du nombre de cas actifs de COVID-19 sur une période de deux semaines, passant de 152 à 352**. "C'est une augmentation d'environ 200 cas en deux semaines et cela nous préoccupe. ... La moyenne journalière était de 15 début novembre, elle est maintenant de 36 et nous ne savons pas à quoi nous attendre ensuite", a déclaré Dr. Gédéon.

Les Seychelles ont enregistré un total de 22 831 cas positifs de **COVID-19** et 122 décès liés au COVID.

Le commissaire à la santé publique a déclaré que « nous devons rester vigilants, surtout maintenant qu'il y a une augmentation du nombre de cas actifs. Nous devons agir rapidement, car plus nous attendrons, plus il sera difficile de faire face à la situation. C'est pourquoi le public doit être plus attentif à ses actions et observer les mesures publiques en place, pour s'assurer que les choses ne dégèrent pas davantage. »

Il a attribué l'augmentation des cas aux personnes ignorant les directives sanitaires mises en place et un certain nombre de rassemblements publics et de fêtes ont eu lieu au début du mois.

À l'approche des fêtes de fin d'année, cela pourrait s'avérer être une période cruciale pour les Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental. La nation insulaire a enregistré sa première transmission communautaire au cours de la même période l'année dernière.

**Après une envolée durant les mois de mai et juin, la situation s'était stabilisée mais la hausse brutale des cas inquiète les autorités sanitaires.**

Dr. Gedeon a encouragé les personnes qui ont reçu deux doses d'un vaccin COVID à prendre une troisième dose du vaccin Sinopharm ou Pfizer pour renforcer davantage leur immunité contre le virus.

Actuellement, 78 pour cent des 99 202 habitants ont été vaccinés avec deux doses tandis que plus de 15 000 ont déjà pris la troisième dose.

Pendant ce temps, le chef de la police communautaire dans les forces de police des Seychelles, le surintendant Antoine Desnousse, a réitéré la nécessité pour le public de suivre les directives de santé car l'application des réglementations en vertu de l'ordonnance de santé publique se poursuivra, les personnes qui ne les respecteront pas seront condamnées à une amende en conséquence. « Nous voulons tous profiter de Noël et du Nouvel An en décembre et pour ce faire, nous devons travailler ensemble pour arrêter cette augmentation du nombre de cas COVID-19. Le public doit donc agir de manière plus responsable, sinon des mesures plus sévères pourraient être mises en place », a ajouté M. Desnousse.

## Les premiers passagers des bateaux de croisière arrivent aux Seychelles après une pause COVID de 18 mois



18 novembre 2021

*Le Bellot emmènera les quelque 140 passagers visiter les îles intérieures des Seychelles au cours des prochaines semaines.*



Le port Victoria des Seychelles a accueilli jeudi son **premier navire de croisière en 18 mois** avec l'arrivée de visiteurs français à bord du Bellot.

Le navire a été accueilli lors d'une cérémonie spéciale qui s'est tenue dans le nouveau port. Le ministre des Affaires étrangères et du **Tourisme**, Sylvestre Radegonde, a déclaré que le retour des navires de croisière après une longue pause en raison de COVID-19 est très bon pour les Seychelles.

"Ce **bateau de croisière** restera dans les eaux des Seychelles pendant les prochaines semaines, où il sera également un énorme coup de pouce pour Praslin et La Digue car il apportera plus de mouvements touristiques à ces deux îles qui dépendent beaucoup de ces activités", dit M. Radegonde.

L'ambassadeur de France aux Seychelles, Dominique Mas, a qualifié l'arrivée de Le Bellot, qui fait partie du groupe Ponant, d'un grand jour pour les deux pays.

"Je suis très heureux de revoir les touristes français aux Seychelles. Récemment, le marché du **tourisme** français aux Seychelles a vraiment été relancé avec le retour d'Air France", a déclaré M. Mas.

Des directives sanitaires strictes ont été mises en place et cela implique que tous les voyageurs soient entièrement vaccinés tandis que les navires ne sont autorisés à transporter qu'un maximum de 300 passagers.

"Je pense que le risque pris par le gouvernement de rouvrir ses frontières aux touristes porte ses fruits, où aujourd'hui nous avons de nombreuses personnes qui visitent les Seychelles", a déclaré M. Mas.

Au cours des prochaines semaines, Le Bellot naviguera autour de certaines des îles intérieures des Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental.

Le Bellot est le cinquième de la classe des navires de croisière Ponant Explorers exploité par le groupe Ponant. Chaque membre de la classe a reçu le nom d'un célèbre explorateur français, et Le Bellot porte le nom de Joseph René Bellot, un officier de marine français et explorateur de l'Arctique.

La croisière emmènera les quelque 140 passagers visiter les îles intérieures et certains rentreront ensuite chez eux tandis que d'autres viendront rejoindre la prochaine étape du circuit du navire.

Avant la pandémie, les navires de croisière représentaient une industrie mondiale de 45 milliards de dollars, transportant 20 millions de passagers par an, avec une base de fans très fidèle. L'industrie a également été fortement touchée par la pandémie, de nombreux pays n'ayant passé aucune commande de voile pour les croisières.

Port Victoria a enregistré 39 escales de navires de croisière au cours de la saison 2019/2020, avec un total de 63 442 passagers.

Le dernier navire à avoir fait escale avant la fermeture prématurée de la saison était le Bougainville, un autre navire exploité par le groupe Ponant, le 11 mars dernier.

# Entrepreneur à l'honneur

**Clensy Appavoo, CEO et Senior Partner de HLB Mauritius : « Le moindre confinement drastique va entraîner d'importantes pertes d'emplois »**



14 novembre 2021



Céder à la panique face à la propagation du variant n'apportera que des résultats négatifs sur le plan économique, mais aussi sur le plan social et sanitaire, prévient Clensy Appavoo. Le CEO et Senior Partner de HLB Mauritius insiste sur l'importance de maîtriser au plus vite la situation pour éviter davantage de pertes de vies humaines, mais aussi des séquelles sur l'économie nationale.

**Le variant Delta progresse sur le territoire avec un nombre croissant de contaminés et de décès. Dans quelle mesure les activités dans les entreprises sont-elles affectées ?**

Nous ressentons déjà une situation très instable car les employés ont une terrible peur de venir travailler avec les risques d'attraper le virus n'importe où. Nous sommes obligés de faire travailler de la maison certains employés qui habitent loin et qui ont besoin d'utiliser le transport public. Certains employés sont en isolation chez eux car des parents proches ont été testés positifs à la Covid-19. La situation est alarmante et nous craignons que le pire est à venir contrairement à ce que prétendent ceux qui sont aux commandes du pays. Cela a été une erreur monumentale de faire croire à la population que la vaccination était « la seule solution ». Conséquence : les membres du public ont baissé automatiquement la garde sur les gestes barrières.

Cela a été une erreur monumentale de faire croire à la population que la vaccination était la seule solution. "

**Business Mauritius exhorte les entreprises à ne pas céder à la panique. Est-ce déjà le cas ?**

Business Mauritius a parfaitement raison car « céder à la panique », comme vous le dites, n'apportera que des résultats négatifs sur le plan économique aussi bien que sur le plan social et sanitaire. Le fait brutal est que la propagation de la pandémie a maintenant une dimension territoriale et là on parle de perte de vie humaine. Les entreprises ont la responsabilité première de protéger leurs employés et d'appliquer en conséquence les méthodes alternatives de travail afin de continuer leurs activités économiques au maximum et bien-sûr dans la mesure du possible. Mais, vous ne pouvez rester insensible devant le nombre grandissant de morts chaque jour et si l'État continue à faire semblant de gérer et prétend que la situation est sous contrôle, il y a un grand risque que la situation sociale se dégrade. Il faut des mesures audacieuses et un leadership fort pour gérer la situation qui est maintenant devenue très inquiétante.

**Comment s'adaptent actuellement les opérateurs face à cette situation ?**

D'abord, je pense qu'il y a une vraie peur de la dégradation de la situation sanitaire qui semble être hors de contrôle avec un nombre croissant de cas. Quand on voit le nombre de décès des personnes vaccinées de deux doses, on se pose la question sur l'efficacité de la vaccination et surtout ceux qui ont été vaccinés au Sinopharm qui semblent donner des signes d'une inefficacité grandissante. D'autre part, les opérateurs économiques ont peur d'un troisième confinement qui va, cette fois-ci, assommer notre économie, touchant plusieurs secteurs d'activités.

**Justement, la crainte d'un troisième confinement, malgré l'assurance donnée par les autorités, plane comme une épée de Damoclès. D'un point de vue économique, peut-on se permettre un nouveau lockdown ?**

Non, on ne peut pas se permettre un troisième confinement avec la même rigueur que les deux premiers. Il faut appliquer des mesures de façon calculée : fermer les écoles était devenu une priorité, appliquer l'ordre alphabétique pour le shopping demeure une mesure essentielle, fermer les plages et certains lieux publics, diminuer le regroupement des gens (mariages, funérailles, anniversaires etc.), appliquer le télétravail dans une large mesure et surtout se procurer les médicaments nécessaires sont plus que nécessaire.

Quand on évalue la situation avec du recul, la situation aurait pu être maîtrisée avec une main forte sans vouloir insinuer d'être 'wise after the event' : pour une petite population de 1,3 million d'habitants, il aurait fallu se procurer de 2,6 millions de doses Pfizer depuis le début et augmenter le taux d'immunité de toute la population au lieu de quémander des donations de part et d'autre. Cet investissement aurait été plus utile... mais il n'est pas trop tard !

### **Quels sont les risques pour l'emploi si on va vers un troisième confinement ?**

Le moindre confinement drastique va entraîner d'importantes pertes d'emplois. Si le confinement est dosé comme je le suggère plus haut, on pourra diminuer la 'casse'. Dans n'importe quel cas, les PME seront les plus touchées car elles n'ont pas de 'safety net' et elles ont besoin de travailler au jour le jour...

### **Comment concilier d'une part la santé et, d'autre part, la sauvegarde des vies et l'économie ?**

Les deux sont prioritaires, mais il est évident que la sauvegarde des vies humaines passe avant l'économie. Le leadership dont le pays a besoin est la maîtrise totale de la pandémie par des mesures qui vont à la racine du problème. La vitesse à laquelle les pertes de vies humaines est en train d'augmenter nécessite la prise de décision à trois niveaux : (i) l'approvisionnement urgent des médicaments pour gérer les cas positifs et les cas les plus urgents, (ii) l'assainissement de la propagation de la pandémie par des mesures dites d'un demi-confinement et (iii) la mise en oeuvre des moyens financiers pour approvisionner le pays en vaccin Pfizer pour tout le monde que ce soit pour la première dose, la deuxième et aussi le troisième dose de rappel car c'est le vaccin qui a démontré la plus grande efficacité à ce jour.

### **Le Premier ministre a annoncé quand même une série de mesures de restrictions. Vos commentaires ?**

Je pense que le Premier Ministre a annoncé de bonnes mesures qui ne vont pas avoir d'impacts négatifs sur l'économie. Il a eu raison de souligner avec force l'indiscipline des Mauriciens quand s'il s'agit des gestes barrières et des précautions à prendre. Cependant, les mesures annoncées comportent des incompatibilités qu'il faut absolument corriger. Par exemple, je ne comprends pas comment on peut réunir 50 personnes dans un mariage et seulement 10 personnes dans un lieu de culte tel qu'une église qui célèbre la messe ou les prières à la mosquée.

Dans n'importe quel cas, les PME seront les plus touchées car elles n'ont pas de 'safety net' et elles ont besoin de travailler au jour le jour..."

### **D'aucuns disent que la situation a dérapé par l'insouciance de la population ou encore par l'incompétence des autorités. Vos commentaires ?**

Vous n'avez mentionné que ces deux facteurs. Quand les dirigeants du pays ont fait comprendre à la population que le vaccin était la seule solution, cela a entraîné une baisse dans la veille sanitaire car les gens se sont dit qu'une fois vaccinés, ils ne risquent rien. L'arrivée du variant 'Delta' était prévisible et il n'y a pas eu d'alerte au niveau de l'État de sa virulence. Le gouvernement a donné l'impression que toute la situation était sous contrôle. D'autre part, il est aussi vrai de dire que la population a été très négligente et le non-respect des gestes barrières n'a fait qu'aggraver la situation sanitaire.

### **Malgré les divers protocoles, l'ennemi invisible sévit. Faut-il revoir certaines mesures ? Doit-on réduire le nombre de vol ou fermer à nouveau les frontières ?**

Je ne pense pas qu'il faut fermer les frontières car cela sera néfaste sur le plan économique. Le nombre de vols n'a pas vraiment un effet direct sur la propagation de la pandémie. Il faut un contrôle plus strict des arrivées touristiques, il faut imposer plus de conditions aux touristes sans pour autant repasser par la quarantaine. Savez-vous que plusieurs touristes français qui ont abandonné le port du masque dans leur pays, ne portent pas de masque pendant leur séjour à Maurice ? Il faut leur imposer les lois du pays : le port du masque doit être obligatoire pour tout le monde sans exception. Il faut également une redéfinition des mesures protocolaires dans les hôtels qui semblent avoir baissé la garde en priorisant le secteur commercial.

# Afrique et Océan Indien



18 novembre 2021



## Les oubliés de l'île Saint-Paul aux Kerguelen

L'île Saint-Paul est une île française située dans le Sud de l'océan Indien. Ses eaux environnantes sont riches en poissons et en langoustes. L'histoire des Oubliés de Saint-Paul est liée à celle des Frères Bossière, fils d'un des derniers armateurs à la pêche à la baleine du Havre. Ils ont pour ambition de coloniser les îles australes françaises.

Le 31 juillet 1893, ils obtiennent la concession des Kerguelen, puis ils demandent l'autorisation d'exploiter les îles Saint-Paul et Amsterdam.

En août 1928, la filiale La langouste française est créée. Dans la région de Concarneau, Pont-Aven, Trégunc sont recrutés des pêcheurs, des ouvriers de conserverie, sertisseurs, soudeurs, mécaniciens, menuisiers au nombre de 29.

Le 5 octobre 1929, 29 Bretons, dont six femmes mariées, débarquent de l'*Austral* à Saint-Paul. À l'issue de la campagne, il est demandé des volontaires pour assurer le gardiennage et la maintenance du site. Ils sont sept à accepter. Des bateaux de passage doivent les ravitailler durant l'hiver austral. Aucun bateau ne viendra approvisionner l'île, cet hivernage va devenir une tragédie...



[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8Ele\\_Saint-Paul\\_\(oc%C3%A9an\\_Indien\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8Ele_Saint-Paul_(oc%C3%A9an_Indien))

*L'île Saint-Paul est une île française située dans le Sud de l'océan Indien, à 1 280 km au nord-nord-est des îles Kerguelen. Elle forme avec l'île d'Amsterdam, 91 km plus au nord, le district des îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam, l'un des cinq districts des Terres australes et antarctiques françaises (les quatre autres sont les îles Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Éparses).*

*En 1892, l'avis français La Bourdonnais commandé par le capitaine de frégate Joseph Villaume reprend possession de l'île pour la France, possession confirmée par le passage d'un second navire de guerre français, L'Eure, de retour des îles Kerguelen en 1893. **Un décret du gouvernement français du 21 novembre 1924 la rattache ainsi que l'île Amsterdam à la province de Tamatave à Madagascar, colonie française à l'époque.***

*En 1928, la société de pêche La Langouste française (appartenant aux armateurs Havrais frères Bossière) ouvre un atelier de mise en conserves à Saint-Paul.*

*En 1949, une base scientifique permanente est installée à l'île Amsterdam. De cette base, des missions ponctuelles sont menées sur l'île Saint-Paul, ces missions allant et venant lors des rotations du Marion Dufresne puis du Marion Dufresne 2, navires français desservant les TAAF.*





## Corsair réceptionne son 4ème A330neo qui desservira l'océan Indien

La compagnie Corsair poursuit son plan de renouvellement de sa flotte aérienne, et perçoit son 4ème Airbus A330neo, dernier-né du constructeur européen.

Le choix de cet appareil réside dans sa plus faible consommation de carburant, et la volonté affichée par la compagnie aérienne de disposer d'une des flottes d'appareils les plus jeune et les plus économiques du marché. Cet appareil est le 4ème sur les 5 commandés desservira principalement l'Océan Indien à partir du 23 novembre .

Le premier A330neo des cinq attendus par la firme était livré en mars 2021. En seulement huit mois, l'iconique compagnie aérienne des Outre-mer s'est donc dotée de quatre aéronefs de dernière génération, le cinquième étant attendu pour le mois d'avril 2022.

Pour rappel, l'A330neo a été la première compagnie aérienne à opérer avec cet appareil, connue pour sa capacité à décoller avec une masse maximale de 251 tonnes, soit 10 tonnes de plus que les versions A330-300 détenues par Corsair. La version Neo est également reconnue pour la réduction de son empreinte sonore de 60%, et de sa consommation de carburant de 25%.

Ce quatrième membre de la famille effectuera son premier vol commercial le 23 novembre prochain en direction de La Réunion et devrait desservir majoritairement l'océan Indien, notamment via les lignes depuis Lyon et Marseille.

Pour Pascal de Izaguirre, Président-directeur général de Corsair : *"La première phase du renouvellement de la flotte de Corsair est presque achevée, avec la réception de ce 4ème A330neo sur les 5 avions commandés.*

*Tous les habitants de l'océan Indien, et en particulier les Réunionnais, mais également les clientèle touristique et Affaires vont pouvoir voyager sur ces avions dernière génération, plus respectueux de l'environnement, et dotés de cabines ultra modernes pour un confort maximal. En avril 2022, avec la livraison du 5ème neo, Corsair aura une flotte composée de plus de 50% d'avions de dernière génération, une performance exceptionnelle en faveur d'un transport aérien plus responsable".*

REVUE DE PRESSE REGIONALE éditée par le Bureau du CARREFOUR des ENTREPRENEURS de l'OCEAN INDIEN

Les membres fondateurs du C.E.O.I.

Les administrateurs en charge des provinces de Madagascar

Les administrateurs en charge des Régions de l'île de France et de l'Union Européenne

SEUL on va parfois plus vite ; ENSEMBLE on va souvent plus loin